

Îlot Nazareth, résultats de la fouille

Epoque médiévale

La destruction de ce qui semble être des entrepôts laisse place à des niveaux d'occupation extérieure, terrains vagues ou jardins, qui contiennent une forte quantité de céramique du haut Moyen Âge. Ces niveaux sont perforés par de nombreuses fosses postérieures que l'on peut provisoirement dater de la période carolingienne. La présence, dans ces niveaux d'occupation extérieure, de céramique mérovingienne et de dérivés de sigillées paléochrétiennes estampées mérite toute notre attention, en effet, elle témoigne d'une occupation du site, pour une période qui n'est que très rarement représentée sur les sites urbains d'Orléans et plus généralement dans notre région.

La fouille n'a mis au jour aucune structure médiévale à l'exception de deux puits datables du XIII^e ou du XIV^e siècle et de la fondation de deux murs dont un traverse le site d'est en ouest et dont la fonction reste encore imprécise.



Îlot Nazareth. Partie sud-ouest de la fouille, détail, vue du nord. En coupe : comblement de l'entrepôt sud-ouest, daté de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle, recouvert par les niveaux d'occupation extérieure médiévaux.

Îlot Nazareth. Partie sud-ouest de la fouille, vue générale du sud. Niveaux d'occupation extérieure du haut Moyen Âge traversés d'est en ouest par un mur construit au Bas Moyen Âge.

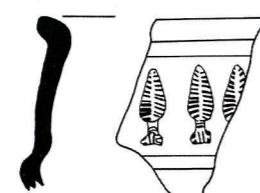
Reconversion de l'ancien secteur portuaire

Après la construction de l'enceinte, le quartier, perdant l'accès direct à la Loire, change de destination. L'abandon et la destruction des bâtiments gallo-romains de l'îlot Nazareth à la fin du Bas-Empire ou au début du haut Moyen Âge et la transformation en jardins ou en terrains vagues sous des formes et selon des rythmes qu'il conviendra de préciser, semblent correspondre à un phénomène similaire identifié sur la fouille de l'îlot du Jeu de Paume.

La totalité de la surface comprise entre la rupture de pente et le rempart est désormais libre de construction. Ceci permet d'envisager que cet espace, relevant sans doute de la puissance publique et devenu vacant, a été très tôt annexé à Saint-Pierre-le-Puellier. Si ce changement de fonction des lieux paraît probant pour le haut Moyen Âge, il faudra attendre le XIII^e siècle pour voir la mise en place du parcellaire médiéval.



Îlot Nazareth. Bague sigillaire en bronze moulé à décor gravé. Motif du sceau non identifié (chaton : diam. 1,1 cm). Haut Moyen Âge.

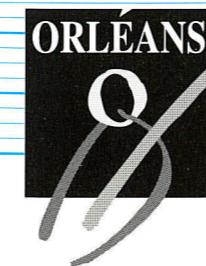


Îlot Nazareth. Bol en terre cuite noire à décor estampé : palmettes ou poissons stylisés (éch. 1/2). VI^e siècle.



Ville d'Orléans
classe de Melle Dupont

mois de juin 1997



Cahier d'archéologie

Quartier Dessaux, îlot Nazareth

La seconde opération de fouilles dans le quartier Dessaux, réalisée de septembre 1994 à mars 1995, a porté sur la partie sud-est de l'îlot Nazareth, sur une superficie de 475 m². Elle a été suivie d'une surveillance du chantier de construction, de septembre à novembre 1996.

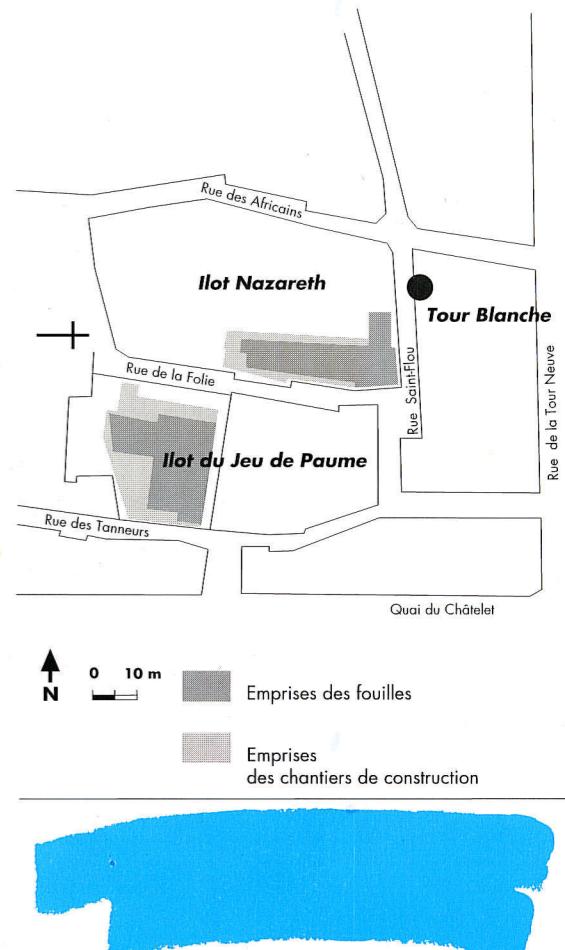
L'îlot se trouve sur la rive nord de la Loire, sur un coteau, immédiatement au nord de celui du Jeu de Paume, entre les rues des Africains, de la Folie, Saint-Flou et le cloître Saint-Pierre-le-Puellier.

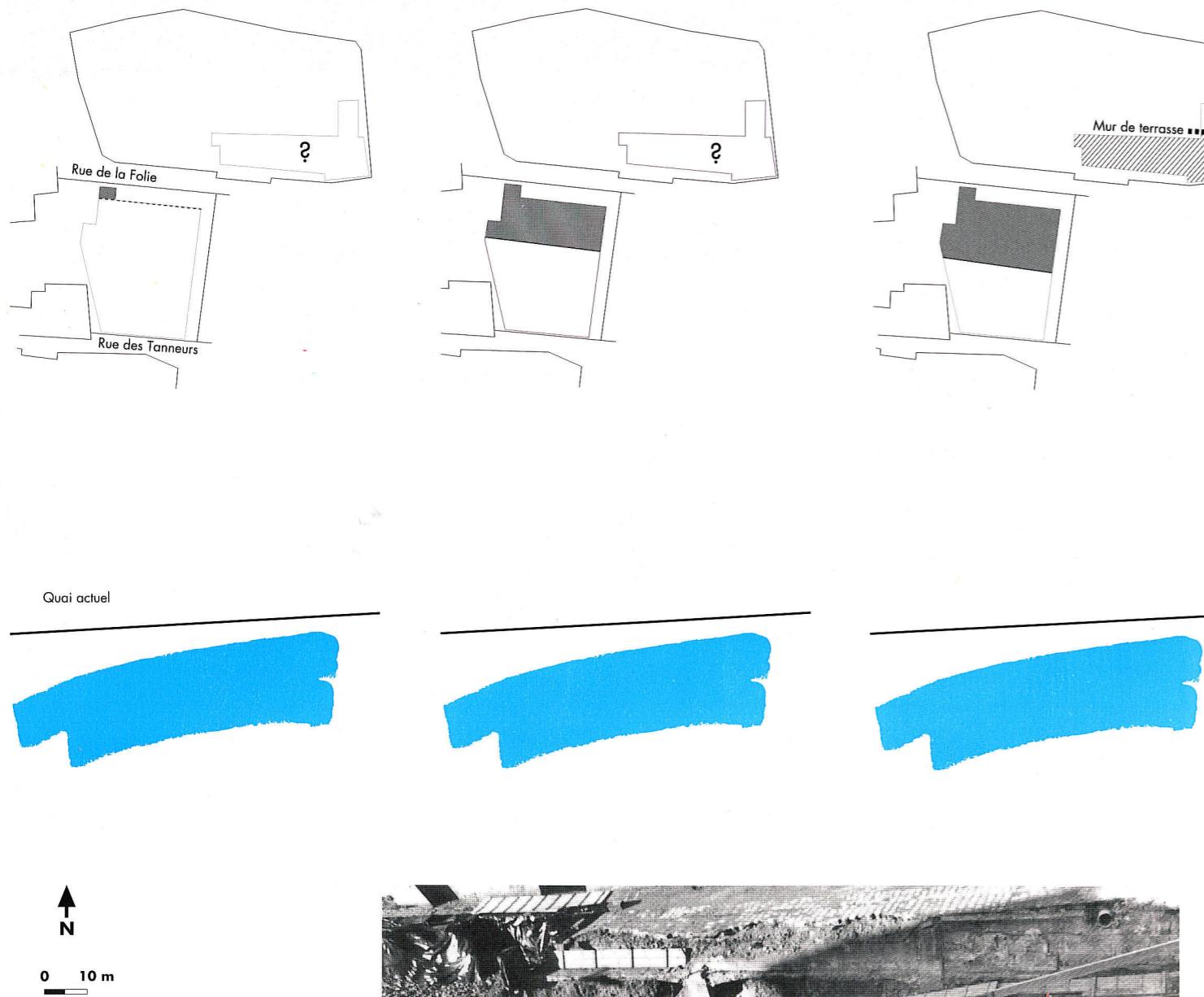
La rupture de pente marquée entre le nord et le sud de l'îlot, de 101,33 à 97,66 m N.G.F., suggère que durant l'Antiquité le passage entre le quartier urbain d'habitation, observé de façon ponctuelle en bordure de la rue de Bourgogne, axe est-ouest principal de la ville antique, et le port mis au jour dans l'îlot du Jeu de Paume s'opère dans ce secteur. L'une des questions cruciales pour la compréhension de l'urbanisme romain de cette zone réside dans le traitement antique de cette dénivellation.

Dès le IV^e siècle ce secteur est isolé de la Loire par la construction de l'enceinte et l'aire de décharge observée dans l'îlot du Jeu de Paume perd sans doute rapidement sa vocation. Les découvertes faites dans cet îlot témoignent d'une utilisation de ce secteur en jardins ou en terrains vagues au Bas-Empire et au haut Moyen Âge. Tout porte à croire que cet espace a été très tôt annexé par Saint-Pierre-le-Puellier, mentionné avant le X^e siècle mais dont la titulature évoque une fondation antérieure d'un monastère de femmes. Si tel est le cas, on se trouverait alors dans le jardin de la communauté jusqu'à une date avancée, puisque les premières constructions médiévales attestées sur le site du Jeu de Paume ne semblent pas antérieures au XIII^e siècle.

L'étude documentaire réalisée dans le cadre de la Z.A.C. Dessaux renseigne sur le bâti des périodes postérieures, à partir du XIV^e ou du XV^e siècle, mieux que l'archéologie ne pourrait le faire en raison des bouleversements du sous-sol dûs dans cet îlot successivement à l'installation de tanneries, de la raffinerie de sucre Guinebaud et des vinaigreries Dessaux.

Les objectifs de la fouille peuvent ainsi être résumés à l'étude de l'organisation de l'espace dans l'Antiquité et à l'examen des éventuels aménagements de pente, à la datation de l'abandon des structures gallo-romaines et à l'analyse de l'occupation au Bas-Empire et au haut Moyen Âge.





Ilot Nazareth. Second entrepôt sud, vue générale du sud.
Epoque gallo-romaine.

Ilot du Jeu de Paume



Ilot du Jeu de Paume. Egout, vue du nord. Tronçon construit en briques et mortier rose, prolongeant le système d'origine suite à l'avancée du dernier quai.
Seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.

La fouille, réalisée en 1993, est la première intervention archéologique du programme Dessaux (voir Cahier d'archéologie n°2). Les informations recueillies ont été complétées en 1995 et 1996, lors des surveillances de travaux du chantier de construction.

L'ilot est localisé sur la rive nord de la Loire, au pied du coteau.

Durant l'Antiquité le site abrite un port. Cinq quais successifs, parallèles à la Loire, sont construits en avançant à chaque fois sur le cours du fleuve. Le plus ancien, découvert en 1995, est situé à 82,80 m au nord du cours actuel de la Loire. Ces quais semblent être utilisés entre le dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C. et la fin du I^{er} siècle de notre ère.

L'esplanade de cailloutis, aire de manutention des marchandises, formant l'arrière des quais, ne semble accueillir d'entrepôts que tardivement et en périphérie : à l'ouest après l'aménagement du quatrième quai, au nord et au sud après celui du dernier quai.

Les observations de 1995 permettent de préciser la datation des égouts découverts en 1993. Construits au plus tard après l'aménagement du troisième quai, le plus modeste est abandonné lors de la réalisation du dernier quai, l'autre est alors prolongé pour en poursuivre l'usage.

A partir du II^e siècle l'esplanade n'est plus entretenue. Un remblai de terre observé à l'ouest lors de la fouille et au sud en 1995 témoigne de l'utilisation du site en jardins ou en terrains vagues jusqu'à l'implantation d'un quartier d'habitation au XIII^e siècle.

Ilot Nazareth, résultats de la fouille

L'étude des données collectées lors de la fouille n'étant pas achevée c'est avec les précautions d'usage que nous proposons les interprétations et les datations présentées ici.

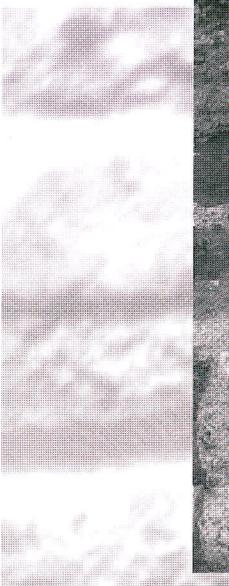
Epoque gallo-romaine

La fouille a mis au jour sur l'ensemble de la superficie ouverte les restes de maçonneries de facture gallo-romaine installées sur le substrat calcaire.

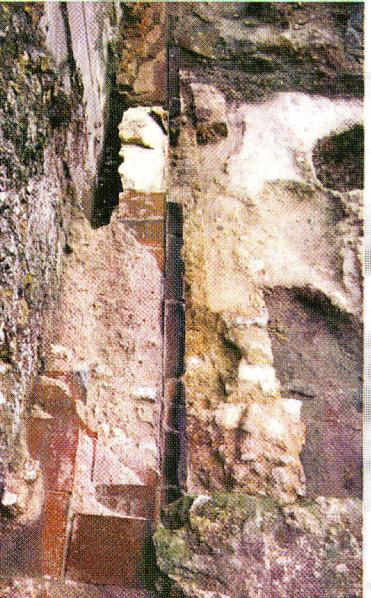
Au nord-est de la zone, entre le bâtiment de la Folie, localisé au centre de l'ilot, et la rue Saint-Flou, la désobstruction d'une cave a permis de mettre en évidence l'existence d'un mur orienté est-ouest. Ce mur est appuyé au nord contre le substrat calcaire, et sa face sud a été réutilisée par la cave comblée au XVI^e ou XVII^e siècle. Un second fragment, mis au jour à l'ouest, lors des surveillances du chantier de construction, est intégré à la fondation sud du bâtiment de la Folie. Les observations du substrat calcaire à l'est du site font apparaître une dénivellation de plus de deux mètres entre le nord et le sud de ce mur. Malheureusement la présence de caves récentes nous prive de toute information archéologique sur l'occupation de ces secteurs, cependant il ne paraît pas abusif de voir dans ce dispositif le tracé de l'aménagement que l'on pouvait soupçonner.

D'autre part, les constructions gallo-romaines repérées sur l'ensemble du site font penser à des entrepôts, avec une organisation en cellules parallèles orientées nord-sud. A ce stade de l'étude c'est encore avec précaution que l'on peut avancer l'hypothèse d'entrepôts accolés au nord à une terrasse, le mur de fond des magasins servant également de mur de soutènement. Il est tentant de mettre en relation ces bâtiments avec la zone portuaire mise au jour dans l'ilot du Jeu de Paume.

On imagine que l'aménagement d'une terrasse dans la pente du coteau et le nivellement du terrain au pied de celle-ci ont nécessité l'enlèvement d'une partie importante du sous-sol calcaire. Il est probable que les déblais résultant de cette opération ont été utilisés dans les travaux impliquant les terrains les plus proches. Or, le tuf est abondamment employé dans la construction de deux des quais de l'ilot du Jeu de Paume : le premier et le troisième. Dans l'attente des résultats de l'étude la prudence nous oblige à mettre en relation les aménagements de l'ilot Nazareth avec celui du quai le plus récent, construit vers les années 10 après J.-C.



Ilot Nazareth. Mur de soutènement de la terrasse taillée dans le calcaire au nord-est du site, vue de l'ouest. Mur construit en pierres calcaires et briques alternées.
Epoque gallo-romaine.



Ilot Nazareth. Entrepôt sud-est, détail, vue du sud. Les murs, construits en pierres calcaires et briques alternées, portent des traces d'enduit blanc. Le sol est en calcaire damé, le pilier en briques ; les deux pierres de calage de poteaux appartiennent à un réaménagement.
Epoque gallo-romaine.



Entrepôt sud-est, détail, vue du sud. Les murs, construits en pierres calcaires et briques alternées, portent des traces d'enduit blanc. Le sol est en calcaire damé, le pilier en briques ; les deux pierres de calage de poteaux appartiennent à un réaménagement.
Epoque gallo-romaine.



Ilot Nazareth. Second entrepôt sud, détail, vue du sud. Système d'évacuation d'eau. La partie inférieure est construite en pierres calcaires et mortier jaune, la partie supérieure en briques et mortier de tuileau. De profil évasé, le collecteur situé à l'arrière-plan ouvre sur un conduit plus étroit, en légère déclivité vers le sud. Les parois du collecteur et le fond du conduit sont recouverts de briques plates. L'ensemble de ce dispositif facilite le bon écoulement de l'eau.
Epoque gallo-romaine.



Ilot Nazareth. Petit entrepôt sud-ouest, vue du sud. Le bâtiment est en partie détruit par des constructions postérieures : à gauche un sous-sol d'entrepôt, à droite un pilier appartenant aux aménagements du XX^e siècle. La construction est semi-enterrée, de plan rectangulaire. Les murs, construits en pierres calcaires et briques alternées, supportent une voûte constituée d'un arc en briques surmonté d'une maçonnerie en pierres calcaires noyées dans du mortier. Le sol et les enduits muraux sont en mortier de tuileau afin, sans doute, de protéger la salle de l'humidité. Ce bâtiment dont la construction n'est pas datée, est détruit et comblé à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle de notre ère.
Epoque gallo-romaine.



Entrepôt sud-ouest, sous-sol, détail, vue du nord. Arc de voûte en briques et mortier rose.



Ilot Nazareth. Entrepôts sud, détail, vue du nord. A droite mur d'un premier bâtiment construit en pierres calcaires et mortier jaune ; à gauche mur d'un second bâtiment construit, sur la démolition du précédent, en pierres calcaires et briques alternées liées au mortier rose.
Epoque gallo-romaine.



Ilot Nazareth. Second entrepôt sud, vue du sud. La salle est pourvue d'un plancher. Ce dernier brûle dans l'incendie du bâtiment.
Epoque gallo-romaine.

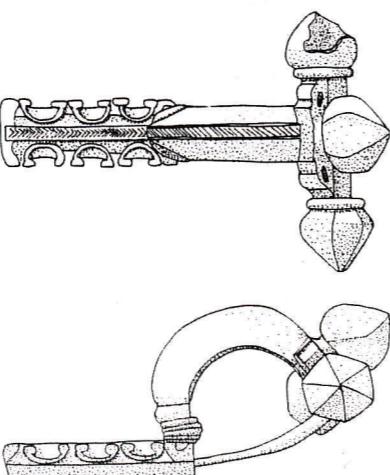
Les bâtiments conservés sur le site font appel à des matériaux et des techniques de construction variés. A cette étape de l'étude il est difficile de déceler dans ces différences des causes fonctionnelles, ou d'y voir des indices chronologiques.

Les observations de terrain montrent que les bâtiments ne sont pas tous contemporains les uns des autres ; certains d'entre eux sont érigés sur la démolition de bâtiments antérieurs. Il n'est cependant pas encore possible d'établir l'ordre dans lequel les constructions se succèdent sur l'ensemble du site, et encore moins de leur attribuer une datation précise.

En dehors des réaménagements dûs à l'incendie qui affecte une partie du site, les constructions successives d'entrepôts, témoignent de la vitalité de la zone portuaire, phénomène déjà observé dans le rythme de reconstruction des quais de l'îlot du Jeu de Paume.

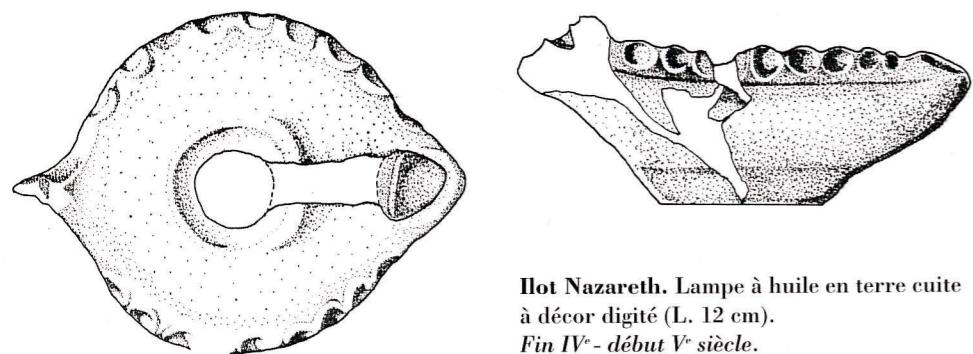
Les bâtiments paraissent être détruits et abandonnés à une période que l'on peut provisoirement situer dans la deuxième moitié du IV^e ou le début du V^e siècle. L'étude du mobilier, notamment celle des monnaies trouvées dans le comblement d'une des constructions, permettra de préciser cette datation.

La destruction de ces bâtiments marque un changement de fonction du site.

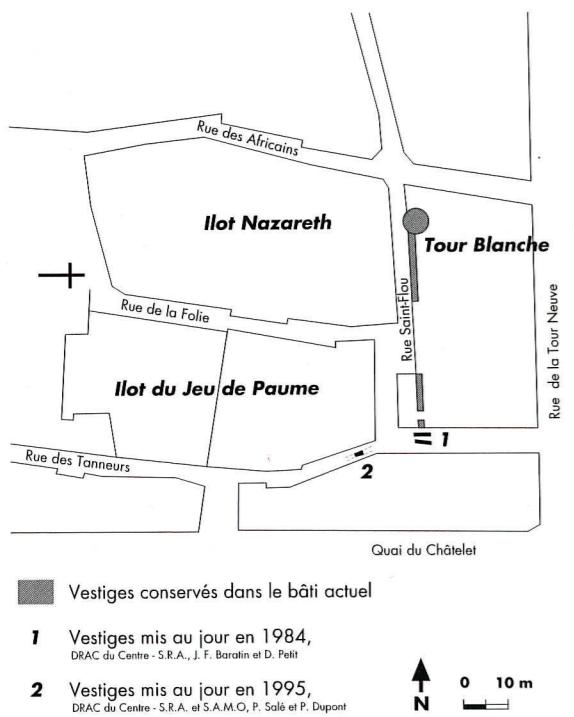


Îlot Nazareth. Lampe à huile en terre cuite à décor digité (L. 12 cm).
Fin IV^e - début V^e siècle.

Îlot Nazareth. Fibule cruciforme en bronze doré (L. 5,1 cm).
Fin IV^e - début V^e siècle.



L'enceinte du Bas-Empire



Si l'enceinte de ville construite dans la seconde moitié du IV^e siècle est relativement bien connue sur trois de ses côtés, des incertitudes existent en ce qui concerne son tracé sud. Cet état de fait résulte de l'arasement massif du mur sud au XVIII^e siècle et de la rareté des documents iconographiques.

Les récentes découvertes ont conduit à reconstruire la localisation au niveau du quai du Châtelet de la partie est du rempart sud, traditionnellement admise.

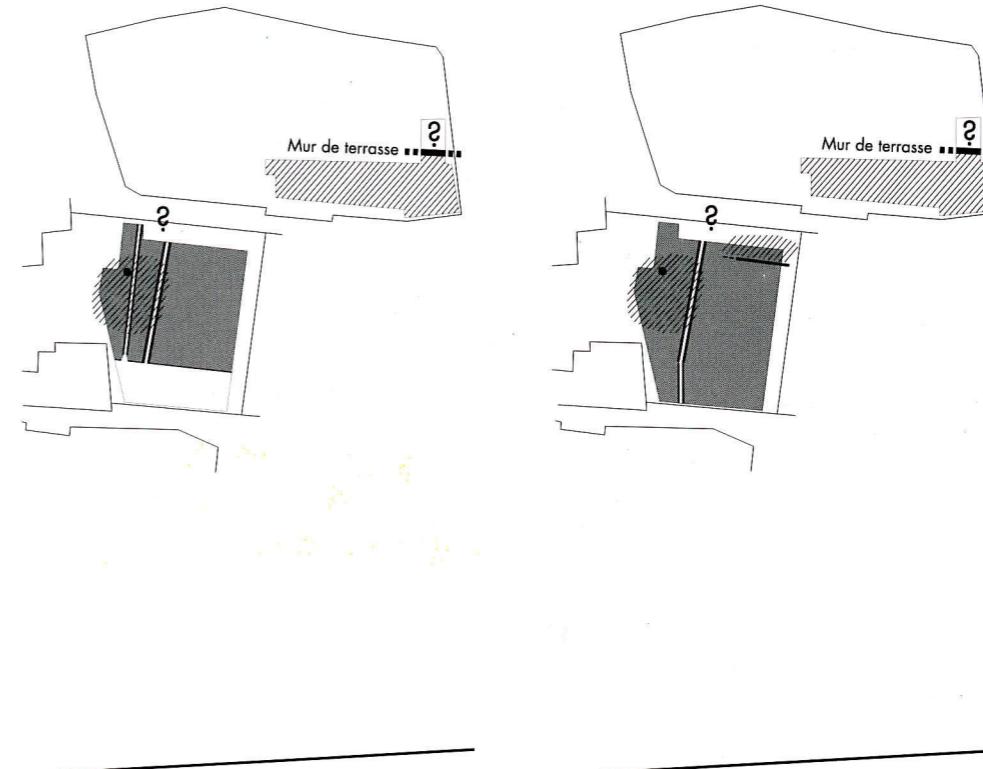
En 1984 deux tranchées réalisées dans la rue des Tanneurs, au sud du tracé connu du rempart ont mis au jour des vestiges interprétés comme une tour d'angle, situant ainsi la partie est du rempart sud sous la rue des Tanneurs.

L'absence de l'enceinte constatée en 1993 sur le site du Jeu de Paume et au sud sur le guichet de Moi a conforté l'hypothèse d'un tracé sensiblement placé sous la rue des Tanneurs.

En 1995, le creusement d'une tranchée de réseau, a partiellement mis au jour un mur, 13 m à l'ouest de la tour observée en 1984. Sa position, son épaisseur que l'on devine importante, et les modes de construction employés font reconnaître dans cet élément architectural un fragment du rempart sud. L'observation sur une surface restreinte n'a pas permis d'estimer sa direction avec précision.

Ces découvertes ont permis de mieux connaître le tracé sud-est de l'enceinte gallo-romaine. Celui-ci devra être précisé à l'occasion de futurs travaux dans la rue des Tanneurs.

Quai actuel



Evolution de la zone portuaire antique

La fouille des îlots Nazareth et du Jeu de Paume a révélé l'existence d'une zone portuaire dans ce secteur de la ville antique qui occupe la pente et le pied du coteau.

Si l'on ne peut, en l'état actuel de l'étude, distinguer avec précision les rapports chronologiques entre les deux sites, il est cependant possible de reconnaître les grandes étapes de leur évolution.

La fouille de l'îlot du Jeu de Paume a mis en évidence le phénomène de progression du port sur le fleuve. La construction d'au moins cinq quais, sur une durée relativement brève entre la fin du I^r siècle avant J.-C. et celle du I^r siècle après J.-C. reflète un dynamisme certain de l'activité portuaire.

Cette succession d'aménagements est sans doute liée à l'envasement des berges par le fleuve dont le débit doit être différent, et peut-être au gabarit des bateaux.

Il est possible, malgré l'absence de traces sur le site, que le port ou le débarcadère gaulois se trouve à cet emplacement ou à proximité. C'est du moins ce que suggère l'existence de deux quais antérieurs à celui construit à partir des années 10 de notre ère.

L'implantation de la zone d'entrepôts dans l'îlot Nazareth prend peut-être place dès la construction du premier quai, en tout cas elle se fait au plus tard lors de celle du troisième quai, vers les années 10 de notre ère. L'aménagement de ce secteur de la ville induit d'importants travaux : remodelage du coteau et création d'une terrasse, point de passage entre la zone portuaire et la ville. Les quartiers d'habitation antiques ne sont sans doute pas attenants à la zone portuaire et il existe probablement, entre ces deux secteurs, une zone d'activités dérivées : artisanat et commerce.

L'extension des quais vers le sud observée durant tout le I^r siècle de notre ère crée entre ces derniers et la zone d'entrepôts un espace libre de plus en plus important. Celui-ci évoque plutôt une aire de débarquement, de distribution des marchandises. L'éloignement croissant entre les deux secteurs d'activité portuaire rend nécessaire la construction de bâtiments en bordure d'esplanade, lors de l'aménagement de l'avant-dernier ou du dernier quai, à l'ouest, au nord et au sud. Ainsi l'extension de la zone d'entrepôts vers le sud accompagne le mouvement de progression des quais sur la Loire.

L'avancée vers le sud des berges et de leur aménagement conduit, peu à peu, à partir de la fin du I^r siècle, à une désaffection de l'esplanade : les entrepôts y sont détruits et l'aire de manutention n'est plus entretenue, comme en témoigne la formation d'une épaisse couche de terre humifère. Cependant, l'absence de toute construction sur ce secteur montre qu'il conserve une fonction liée au débarquement des marchandises, sans doute en relation avec les entrepôts de l'îlot Nazareth toujours utilisés, même si son entretien ne s'impose plus avec la même fréquence et le même soin qu'au I^r siècle.

L'enceinte édifiée durant la deuxième moitié du IV^e siècle après J.-C. intègre l'esplanade du Jeu de Paume et les entrepôts de l'îlot Nazareth au territoire urbain. Elle forme une limite physique entre lui et les quais dont la progression vers le sud a dû se poursuivre, et contribue à accélérer le phénomène d'abandon progressif de l'ancienne zone portuaire.